

Prévention des risques liés à l'activité physique

dans les domaines de l'Industrie, Bâtiments, Commerces et activités de bureau
Santé et sécurité au travail (V2021Mai-03)



Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation le participant sera capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement, d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues, de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.



Aptitudes et compétences acquises à l'issue de la formation

- Les enjeux de la démarche PRAP
- Se situer dans le dispositif PRAP
- Les facteurs de risques et de sollicitation
- Identifier les composantes d'une situation de travail
- L'analyse des déterminants-Amélioration des conditions de travail et principes de prévention
- Évaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles
- Analyser les phases de travail à risque dans son activité professionnelle
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Le fonctionnement du corps humain et ses limites et les différentes atteintes de l'appareil locomoteur, leurs conséquences sur la santé
- Les aides techniques à la manutention.

Pour qui ?



Public concerné

- La formation initiale PRAP IBC s'adresse à tous les membres du personnel des entreprises des secteurs de l'industrie, du bâtiment, du commerce et des activités de bureau.



Prérequis

- Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.
- Maîtrise du français lu, écrit, parlé (indispensable pour la prise de connaissance et la signature des documents de travail).

Modalités pratiques



Durée & Délais d'accès

- Durée : De 14h soit 2 jours de formation.
- Délais d'accès : en fonction des disponibilités des stagiaires, des formateurs et du planning



Format

- Inter et Intra-entreprises
- Ajustements possibles
- Présentiel
- De 4 à 10 personnes maximum



Tarif

- Intra-entreprise : nous consulter pour un devis



Prévention des risques liés à l'activité physique

dans les domaines de l'Industrie, Bâtiments, Commerces et activités de bureau

Santé et sécurité au travail (V2021Mai-03)

Parcours pédagogique



Méthodes & supports pédagogiques

Méthodes pédagogiques

- Supports visuels
- Conducteur pédagogique SECURIPREV
- Valise d'outils de mesure
- Maquette Anatomique
- Fiche Analyse PRAP

Moyens techniques

- Ordinateur, ensemble multimédia
- Salle équipée d'un ensemble multimédia



Programme de formation

Théorie

- La prévention
 - Connaître et comprendre la réglementation en vigueur concernant la prévention des risques professionnels
 - La prévention des risques (enjeux, acteurs, AT/MP, ...)
 - Echanges sur les pratiques de l'entreprise
 - Le Mécanisme d'apparition du dommage
 - Les principes généraux de prévention
- L'analyse de situation
 - Anatomie/physiologie/pathologie
 - Les limites du fonctionnement du corps
 - L'analyse de poste de travail par la mise en place de méthodologie (ITAMAMI, QQOCQP, Fiche d'observation et d'analyse)MOYENS

Pratique

- Phase applicative et évaluative
 - Analyse Terrain, mise en situation pratique
 - Epreuve certificative portant sur l'analyse d'une situation de travail
 - Restitution et présentation des travaux
 - Echange sur les pistes d'amélioration
 - Travail sur la remontée d'informations à la hiérarchie
- Phase applicative et évaluative : Principes de sécurité physique et économie d'effort
 - Finalisation des analyses terrain
 - Les principes de sécurité physiques et d'économie d'effort
 - Les aides mécaniques



Intervenant

- Formateur qualifié, préventeur ayant une connaissance approfondie en prévention des risques liés à l'activité physique et certifié PRAP



Evaluation

- Une évaluation au fur et à mesure de la progression est réalisée.
- L'évaluation finale (théorie et pratique) se déroule selon la grille d'évaluation PRAP IBC de l'INRS avec la délivrance d'un Certificat d'Acteur PRAP.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.